

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022

du samedi 12 mars 2022 10h30

Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil, 75012 PARIS

La séance s'ouvre par un mot d'accueil de la part d'Isabelle PERNIN, responsable du service Mécénat et développement commercial du Palais de la Porte Dorée, qui nous reçoit.

Document établi par Pascal Yves LAURENT et Olivier GUILLON.

Ordre du jour AGE 2022 :

1. Modification des statuts – vote
2. Autorisation de procéder aux formalités – vote

Le nombre d'adhérents présents ou représentés est de : 64

Le nombre d'adhérents total est de : 136

Le quorum de 25% est donc atteint et permet la tenue de cette assemblée générale extraordinaire.

1. Modification des statuts – vote

(Pascal Yves LAURENT)

Modification des statuts

La proposition des nouveaux statuts de l'Association Paris Art Deco Society avait été envoyée par mail à tous les adhérents dans la lettre d'information 'Paris Art Deco, AGE modification des statuts' du 7 mars 2022 ([en annexe](#)).

Lors de l'AGE, la synthèse des modifications a été présentée par Olivier Guillon : planches 4 à 8 jointes ([en annexe](#)).

Votes

Les nouveaux statuts de l'Association Paris Art Deco Society ont été votés à l'unanimité des adhérents présents et représentés par un pouvoir.

Nombre de voix :

OUI	64
NON	0
Ne se prononce pas	0

2. Autorisation de procéder aux formalités – vote

(Pascal Yves LAURENT)

Autorisation de procéder aux formalités

Il est proposé la mise en application des statuts votés pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 du samedi 12 mars 2022 à 11h.

Votes

La mise en application des statuts pour l'AGO 2021 a été votée à l'unanimité des adhérents présents et représentés par un pouvoir.

Nombre de voix :

OUI	64
NON	0
Ne se prononce pas	0